



F.S.U. Déclaration liminaire de la FSU au Comité Technique du 2 novembre 2015

L'Université des Sciences et Technologies de Lille a connu une érosion de ses emplois depuis plusieurs années. Les documents fournis pour ce CT indiquent que malgré les « créations » Fioraso, respectivement de 10 emplois en 2013 dont 3 postes d'enseignants, 12 en 2014 dont 7 postes d'enseignants, ce sont 10 postes d'enseignants-chercheurs en moins depuis 2013 pour 9 créations de poste d'enseignants du second degré ; soit une réduction d'un poste d'enseignant et en parallèle une augmentation de 17,6 ETP en agents non titulaires (ANT). Quant aux 12 créations Fioraso de 2015, elles se retrouvent noyées dans les gels d'emplois de cette année. Nous n'avons malheureusement pas les chiffres pour l'évolution des emplois biatss entre 2013 et 2015 mais la progression de l'emploi contractuel sur crédits recherche est importante (+ 20 ETP sur 2014, et un plafond d'emplois sur ressources propres augmenté de 30 ETP en DBM2 de 2015).

Cette année 2015-16, avec le report de publication de 17 emplois BIATSS et 20 emplois d'enseignants-chercheurs et enseignants, l'université va geler davantage d'emplois que le nombre total des « créations » Fioraso dont elle a bénéficié sur trois ans. Ceci démontre bien l'hypocrisie ministérielle de la sanctuarisation des moyens alloués à l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Entre 2012 et 2014, ce sont 688 emplois de plus qui ont été gelés au niveau national. Comme l'activité de l'université n'est pas en réduction, on demandera encore donc plus d'efforts à moins de personnels. Nous savourons l'inventivité des argumentaires d'ouvertures d'emplois d'enseignant-chercheurs : « maintien de potentiel », « soutien recherche », « soutien recherche par maintien de potentiel », « soutien de recherche par anticipation maintien de potentiel ». Mais la réalité, c'est que bon nombre de laboratoires et de services connaîtront une diminution de leur potentiel par report de publication d'emplois vacants. Bon nombre, mais combien ? C'est un point à établir pour permettre aux représentants des personnels d'exprimer un avis éclairé sur la politique d'emplois. Combien d'emplois sont vacants par service et composante ? Quel sera l'impact des gels d'emplois sur l'activité et sur les conditions de travail ? L'étalement de publication des emplois vacants de 2015 sur deux années laisse mal augurer du sort des emplois qui seront nouvellement vacants en 2016.

Ces emplois vacants non mis au concours ne seront que très rarement occupés par des ANT faute de masse salariale suffisante. Les tâches qui auraient été effectuées par ces personnels vont donc reposer sur les personnels en activité. Nous regrettons que la présidence n'ait pas choisi de communiquer publiquement sur le manque de moyens de notre université. La proposition d'une journée banalisée portée par la FSU au Conseil d'Administration du 25 septembre dernier a été rejetée. Il ne fallait « pas porter un discours trop pessimiste » mais tenir « un discours responsable » nous a-t-il été répondu. Quitte à être responsable, il faut donc réduire l'activité de l'établissement car les personnels ne doivent pas payer par une nouvelle intensification du travail, la carence de l'Etat.

Le probable prolongement du dispositif Sauvadet va de nouveau démotiver les personnels BIATSS par l'absence de perspective de promotion par concours ou liste d'aptitude. La FSU a refusé de signer le protocole d'accord Sauvadet car il n'était pas accompagné de création d'emplois de titulaires. S'il a permis de stabiliser des personnels précaires, il n'a pas tari le recours à l'emploi contractuel dans les services publics mais par ailleurs, il a réduit les perspectives de carrière des titulaires depuis déjà 4 années. Ce n'est pas la réforme du régime indemnitaire RIFSEEP et l'abondement de 300 000 euros qui vont servir de réparation à la hauteur de la dégradation des conditions de travail et des perspectives de carrière. L'assurance de ne pas voir le montant de sa prime diminuer à l'instauration du nouveau régime ne pèse pas lourd devant la restructuration des services et composantes liée à la construction de l'université de Lille. En effet, ce régime indemnitaire est fortement corrélé aux niveaux de responsabilité des fonctions exercées et donc à la taille des services et composantes. Combien de personnels BIATSS conserveront ce montant dans la future Université de Lille ?

La communication sur l>IDEX est trompeuse. Même obtenu, cet IDEX n'apportera aucun emploi de titulaire. Le projet ne contient en effet que des ouvertures d'emplois contractuels, des abondements en chaires d'excellence et autres allègements de service pour les « talentueux ». Par contre, il contient l'engagement de flécher un minimum de 80 % des 200 emplois permanents qui seront renouvelés dans les 5 prochaines années sur l'excellence. Ce projet d'excellence est donc ni plus ni moins que la promesse d'une plus grande disparité des moyens alloués au sein de la future université de Lille.

Emplois, régime indemnitaire, conditions de travail, ce projet de budget 2016 ne répond pas aux attentes légitimes des personnels. La FSU en tant que représentante des personnels au sein de ce Comité Technique ne peut qu'émettre un avis négatif sur l'ensemble.